

# Assemblée générale de décembre 1985

dans les salons du Restaurant du SENAT  
rue de Vaugirard à PARIS

(N.B. : Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle supplémentaire).

Assemblée Générale à 19 h.

Ordre du jour :

- Rapport moral. Rapport financier
- Cotisation 1986
- Election des Membres du Bureau  
(des candidatures sont instamment souhaitées)
- Questions diverses.

Apéritif de clôture de l'A.G. à 20 h.

Les camarades ne désirant pas dîner seront ensuite libres.

Grand dîner annuel à 20h30.

Si, pour une raison quelconque, il vous est impossible d'assister à cette assemblée, veuillez adresser un POUVOIR au siège de l'Association. Ce pouvoir peut être établi impersonnellement au nom du Bureau. La signature doit être précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

Seuls, les membres à jour de leur cotisation 1985 peuvent voter ou déléguer un pouvoir.

Tous ceux qui désirent prendre part au dîner doivent nous avertir de leur intention avant le 15 novembre en joignant un chèque de 120 F par personne pour acompte.

ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 1985

Pouvoir (peut être copié)

Je, soussigné

(cl. 1 9 ) donne pouvoir de me représenter à l'AG. au Bureau de l'AAM. (1)  
à M. (1)

Signature :

J'ai l'intention d'assister au dîner du *h* décembre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nombre de couverts :

Ci-joint F

par CCP (1)

par chèque bancaire (1)

(1) Rayer l' une des mentions.